

Visite du directeur de l'ITSEE au CESC*



Un échange au cœur de la statistique publique.

Le 7 janvier 2026, le directeur de l'ITSEE, Philippe Winnicki, est intervenu devant les membres du Conseil économique, social et culturel (CESC) à l'invitation de sa Présidente, Mme Ida ZIN-KA-IEU, par ailleurs vice-présidente de l'ITSEE. Cette rencontre s'inscrit dans le renforcement du dialogue entre l'institut statistique de Saint-Martin et les institutions de la Collectivité autour du partage de la connaissance du territoire.

Présentation des missions et des travaux de l'ITSEE :

En ouverture, un rappel a été fait sur l'organisation de l'ITSEE, son positionnement d'établissement public administratif et la composition de son équipe. Le directeur a ensuite dressé un état des lieux de la production statistique de l'institut, en présentant les principaux indicateurs

déjà disponibles, les études en cours et les dernières publications. A ce titre, il a évoqué les efforts engagés en matière de communication, avec, entre autres, la mise à disposition des données et des publications sur le site internet de l'ITSEE et une attention renforcée à la clarté des supports produits. L'objectif est de faciliter l'accès aux chiffres et d'en permettre une meilleure lecture par le plus grand nombre

Un dialogue nourri avec les conseillers du CESC :

La présentation a été suivie d'un tour de table qui a permis aux conseillers du CESC de formuler remarques et critiques sur les données statistiques, de poser des questions sur les travaux à venir et sur les modalités de diffusion des résultats. Ces échanges, jugés très constructifs par les deux institutions, ont mis en évidence l'intérêt d'un dialogue régulier entre producteurs de données et représentants de la société civile organisée.

Un intérêt affirmé pour les travaux de l'ITSEE :

Le CESC a exprimé son fort intérêt pour les travaux de l'ITSEE, considérés comme indispensables pour mieux appréhender les réalités économiques, sociales et démographiques de Saint-Martin. Cette visite confirme le rôle de l'institut comme outil d'aide à la décision au service des institutions et, plus largement, de l'ensemble du territoire.



* Conseil économique, social et culturel.